

# Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Jeudi 14 juin 2018

## Présents :

Mme Barand, Mme Bigard, Mme Fournier, Mme Maximenko, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Arcade, M. Sansault (*Enseignants*)  
Mme Crouzet, Mme Lair, M. Nguyen, M. Mainson, M. Billard, M. Richard (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)  
M. Proust (*Maire de Mougou-Thorigné*)  
Mme Parant (*Adjointe chargée des Affaires scolaires*)  
M. Autret (*Conseiller Municipal, membre de la Commission scolaire*)  
Mme Logerais, Mme Mesmin, Mme Tabutaud (*Employées communales*)  
M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

## Excusés :

Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)  
Mme Guibert (*Conseillère Municipale, membre de la Commission scolaire*)  
Mme Viry-Troger, Mme Debreuil, Mme Neau (*Enseignantes*)  
Mme Le Moigne, Mme Georget-Truchi, M. Hurtaud, M. Laborde (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Chargy (*Employée communale*)

\*\*\*\*\*

## 1 Bilan du 3<sup>ème</sup> trimestre

### a – Piscine

Les séances ont repris, à la piscine de Celles, pour les CE2/CM1 (de Mme Barand). Elles ont (et auront) lieu du 28 mai au 5 juillet (12 séances, le lundi et le jeudi).

Le jeudi 14 juin, après-midi, dans le cadre de la visite du Collège, tous les CM2 ont passé des tests « savoir nager », avec les Professeurs d'EPS du Collège.

Le lundi 18 juin, les CE2 de Mme Barand vont passer les tests « activités nautiques » pour savoir s'ils sont aptes à participer aux séances voile/kayak dès la rentrée 2018. Les CE2 de Mme Bigard ont passé ce test à la fin de leur cycle piscine : tous sont aptes.

M. Sansault remercie sincèrement les parents agréés qui se sont mobilisés pour que toutes les séances soient assurées tout au long de l'année scolaire. Néanmoins, cela a été difficile d'avoir un nombre minimum de parents agréés : il a fallu plusieurs relances : certains parents prennent des congés, d'autres viennent alors qu'ils n'ont pas d'enfants concernés... A ce jour, sur toute l'année, une seule séance a été annulée. Cette année, 3 parents ont passé l'agrément « activités aquatiques ».

### b – Travaux ou équipements à prévoir ou à l'étude

Depuis le dernier conseil d'école, sur la longue liste établie en juillet 2017, seul un détecteur d'alarme a été installé dans le bureau de direction, à l'école « maternelle ».

Malgré plusieurs relances tout au long de l'année, aucune visite d'un élu n'a eu lieu pour faire le point sur les travaux nécessaires (dont certains relèvent de la sécurité). Certains travaux d'entretien extérieur ne sont pas assurés : les mauvaises herbes (chardons...) prolifèrent, le long des murs, devant les portes de classe... La pelouse de l'école « élémentaire a été tondu pour la première fois cette année, le 13 juin. Ceux de l'école « maternelle » ont moins de chance ! De plus, pour ces mêmes élèves, lors de l'exercice d'évacuation, ils ont été obligés de traverser une zone avec des herbes folles aussi grandes qu'eux !

A l'école « élémentaire » des travaux d'accessibilité sont nécessaires pour accueillir un élève en fauteuil. Un état des lieux a été réalisé avec une ergothérapeute (Mme Roman), dès le mois de février pour anticiper les travaux. Le document a été envoyé aux élus et à la mairie. A ce jour, il n'y a pas eu de visite avec un élu et/ou un employé communal pour faire un point technique sur les travaux. Une Equipe Educative a eu lieu le mardi 5 juin pour préparer l'arrivée de cet enfant au CP. Comme il n'y avait pas de représentant de la mairie, il a été difficile d'avancer sur ce sujet. M. Forster a néanmoins assuré que les travaux seront réalisés pour la rentrée.

M. Proust regrette les dysfonctionnements importants, avec les élus, dans le suivi de l'Ecole de Mougou. Des décisions devraient être prises prochainement pour permettre d'améliorer la situation.

Des travaux et des équipements seraient à prévoir :

#### - à l'école « maternelle » :

- installation de nouveaux dispositifs plus hygiéniques pour sécher les mains (demande depuis mars 2017)
- des grillages rigides sont à changer (côté parking cuisine)
- des protections aux portes sont à changer (urgent)
- mise en place de gros « tapis », devant l'entrée de la garderie, pour éviter aux enfants et aux parents de marcher dans une grande flaque d'eau lorsqu'il pleut.
- entretenir les espaces verts
- renouvellement du sable
- ...

#### - à l'école « élémentaire » :

- rénovation du jeu, enlevé au mois de décembre (plateau EPS) : le jeu est toujours dans le local des employés communaux
  - remplacement de la structure de jeu : cour principale : le nouveau jeu est commandé
  - l'agrandissement et la rénovation du préau : le projet a été voté... la date de construction n'est pas encore connue
  - changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou (se ferait sans doute avec l'agrandissement du préau)
  - nettoyage de la façade (côté parking)
  - entretenir les espaces verts
  - nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse, les herbes...
  - des dalles au sol se décollent dans certaines pièces : quels sont les possibilités pour résoudre ce problème ? Les angles se relèvent et sont saillants...
  - petits travaux d'accessibilité et/ou d'aménagement pour accueillir un élève ayant un handicap moteur (la liste a été transmise à la mairie)
  - achat d'une table pour cet enfant : en attendant un éventuel achat par la Municipalité, le SESSAD peut en mettre une à disposition : la Municipalité opte dans un 1<sup>er</sup> temps pour le prêt. Mme Parant se demande s'il n'est pas possible d'avoir des subventions concernant les équipements demandés.
- ...

#### **c – Demandes au budget 2018**

Différents achats ont été demandés pour le budget 2018 :

##### - à l'école « maternelle » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance : cette demande (depuis 2 ans) n'a pas encore été étudiée !
- installation de haut-parleurs pour le tableau avec le vidéo-interactif : cette demande a été évoquée

##### - à l'école « élémentaire » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance : cette demande (depuis 2 ans) n'a pas encore été étudiée !
- installation de haut-parleurs pour le tableau avec les vidéo-interactifs : cette demande a été évoquée
- changement des rideaux extérieurs du restaurant scolaire
- possibilité de changer les patins des chaises

Un projet de classe de neige est actuellement en cours, pour janvier 2019, pour tous les CM1 et tous les CM2 (soit 67 élèves), pour le mois de janvier 2019, à Ascou-Pailhères. La Municipalité va octroyer une subvention de 110 € par élève.

#### **d – Informatique**

Les enseignants déplorent toujours (depuis plus de 2 ans !) de très nombreuses micros-coupures parfois plusieurs fois par heure : même si elles sont brèves (de 1 à 2 minutes), cela pose parfois des problèmes lorsque le travail de classe en dépend, et pour le travail administratif. M. Sansault pense que les problèmes viennent du fournisseur d'accès, « LTI », puisque la mairie a, semble-t-il, également les mêmes problèmes. Rien n'a été entrepris depuis le dernier conseil d'école. N'est-il pas possible d'étudier sérieusement ce problème récurrent ? Faut-il changer de fournisseur d'accès ? Les parents d'élèves s'étonnent que ce problème soit encore à l'ordre du jour. M. Proust précise que M. Forster (Directeur Général des Services) est chargé d'étudier le problème.

#### **e – Action « Sur le chemin de l'école »**

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leurs futures classes de l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. L'adulte qui accompagne l'enfant peut échanger également avec l'enseignant. Un atelier, en classe, est animé par l'enseignant et l'animatrice petite enfance, Karen. L'enfant prend donc ses repères et prépare ainsi sa rentrée en douceur. 8 journées ont été organisées : 9 janvier (1 enfant), 11 janvier (4 enfants), 6 mars (4 enfants) et 8 mars (4 enfants), le 24 avril (5 enfants), le 26 avril (4 enfants), les 12 juin (6 enfants) et 14 juin (7 enfants). 2 matinées « portes-ouvertes » ont été organisées pour tous les futurs élèves de PS inscrits en mairie : le mardi matin 15 mai (14 familles accueillies) et le 22 mai (11 familles accueillies).

Le vendredi 6 avril, les 2 classes « -3ans/PS » et « PS » ont participé à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, balade en calèche, éveil musical... Cette demi-journée s'est clôturée par un pique-nique, avant le retour à l'école.

#### **f – Divers**

L'infirmière scolaire doit intervenir auprès de la classe des CM2, le jeudi 21 juin, sur la thématique « apprendre à porter secours ».

L'Association des Parents d'Elèves, a organisé une « collecte de papier », les 8 et 9 juin. L'APE va renouveler cette excellente initiative, l'année prochaine. Il serait souhaitable que toute l'école soit équipée de bacs pour collecter le papier (avec les enfants) dans chaque pièce. Il faudrait prévoir, ensuite, un lieu et un mode de stockage en attendant le passage de la benne.

## 2 Point sur la sécurité

### a – Exercices d'évacuation

Deux exercices d'évacuation inopinés ont eu lieu, sur chaque site :

- A l'école « élémentaire »
  - o le mardi 22 mai , à 12h30. C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 5' pour les regrouper par classe et les compter.
  - o le lundi 4 juin : à 10h40, sur le temps de la récréation. Il a fallu 30" pour évacuer et 3'30 pour les regrouper par classe, les compter et faire l'appel.
- A l'école « maternelle » :
  - o le mardi 22 mai, à 12h15. C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 5' pour les regrouper et les compter par niveau. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.
  - o le lundi 4 juin, à l'école « maternelle », à 15 h : il s'agissait de vérifier si l'organisation prévue sur le temps des décloisonnements et du temps de repos est satisfaisante et permet d'évacuer rapidement les enfants. L'exercice s'est déroulé sans problème : il a fallu 1'30 pour évacuer tous les enfants, 6' pour les regrouper et les compter. L'ATSEM qui surveille devra assurer un comptage à la sortie du dortoir (pour plus de sécurité).

### b – Exercices PPMS « attentat-intrusion »

2 exercices PPMS « attentat-intrusion » ont été organisés, le mercredi 4 avril, sur chaque site de l'école. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène (notamment avec les élèves les plus jeunes). Il s'agissait, cette fois-ci, pour les élèves, l'équipe éducative et le personnel communal, de s'échapper de l'école, en silence et rester silencieux dans le lieu de regroupement.

### c – Commission de sécurité

La commission de sécurité pour vérifier l'état de l'école, sur chaque site, et établir la liste des travaux à effectuer (locaux, ouvertures, jeux...), se réunira le vendredi 22 juin, à 17h30. Il y aura deux Représentants des Parents d'Elèves, Mme Thibault et M. Sansault. La liste étant importante, il aurait été souhaitable d'effectuer cette commission plus tôt pour planifier les différents travaux, bien avant la période estivale.

### d – Fermeture des écoles : plan Vigipirate

Depuis novembre 2016, les écoles sont fermées à clé tout au long de la journée, en dehors des heures d'entrée (8h50 à 9h) et de sorties (15h45, 16h30). Comme cela a été évoqué à chaque conseil d'école, depuis 1 an 1/2, le système provisoire, est très contraignant... notamment pour le Directeur, à l'école élémentaire.... Les parents d'élèves approuvent cette fermeture mais les enseignants attendent toujours qu'un système plus pratique soit envisagé.... A ce jour, personne n'est venu étudier la faisabilité d'un nouveau système.

## 3 Fréquentation scolaire

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Pour l'année scolaire 2017/2018, les taux d'absentéisme sont :

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	Moyennes année
<b>Moyennes « maternelle »</b>	<b>5,9</b>	<b>8,7</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8</b>	<b>10,6</b>	<b>16,9</b>	<b>6,3</b>	<b>7,2</b>	<b>8,9</b>
<b>Moyennes « élémentaire »</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,8</b>	<b>5</b>	<b>6,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>
<b>Moyennes « école »</b>	<b>2,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,6</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>7,2</b>	<b>10,8</b>	<b>4</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>

A ce jour, les absences de 4 enfants ont été signalées à la DSDEN (pour des vacances prises sur le temps scolaire).

## 4 Projet d'école 2017/2018

La liaison maternelle/primaire s'est déroulée avec le même fonctionnement que les années passées : elle a permis de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont eu lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 3 classes étaient donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/M. Godet et de Mme Neau, classe de Mme Debreuil/M. Sansault).

6 rencontres ont été organisées, de 10h30 à 13h30, des jeudis : 9 mars, 16 mars, 23 mars puis 4 mai, 11 mai et 18 mai. Lors des rencontres, les 62 GS et CP étaient mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe participait à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités étaient au programme : orientation, EPS, arts plastiques...

A 12h00, 2 groupes déjeunaient à l'école « élémentaire » et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvaient leur classe respective.

Cette liaison a permis également aux enseignants d'échanger des informations sur les élèves et donc de mieux préparer, pour eux, l'entrée au CP.

Une lecture d'albums hebdomadaire a été mise en place tout au long de l'année entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. Depuis fin mai, ce sont les enfants du cycle 2 qui lisent les albums aux enfants de cycle 3.

Les CM2 ont visité le Collège, le jeudi 14 juin (avec un déplacement en bus). M. Barbareau a rencontré ce jour-là Mme Roy (Principal adjointe) et 2 professeurs pour évoquer la scolarité de chaque enfant, futur élève de 6ème. Cette année, c'est une petite promotion pour le Collège de Celles : 15 élèves ! Le matin, les CM2 ont passé des tests de natation avec les professeurs d'EPS.

M. Barbareau et M. Arcade ont participé aux 2 Conseils Ecole/Collège. A l'ordre du jour, il y avait un retour sur les actions de l'année, le point sur les futurs conseils de cycle (projet d'échanges de service...entre les enseignants du Collège et de l'élémentaire, les perspectives pour l'année prochaine (avec des formations mises en place dans le cadre d'Eclorre).

Une journée orientation, dans le Parc de l'Abbaye de Celles, avec les CM2 et une classe de 6<sup>ème</sup>, était prévue le mardi 29 mai. En raison des mauvaises conditions météorologiques, cette journée a été reportée au mardi 26 juin.

Toute l'école « élémentaire » participe à un projet collectif de danse « hip-hop ». Un intervenant professionnel de la Compagnie E.Go, Jérémy Coin, vient aider les enseignants depuis le mardi 27 février, à raison de 45 min à 1 h par semaine et par classe (en fonction des cycles), tous les mardis (jusqu'à la fin de l'année ; 15 séances), à la salle des fêtes.

Une déambulation collective (avec les 6 classes), avec des prestations à trois points fixes sera présentée dans les rues du Bourg de Mougou, le vendredi 29 juin, dans le cadre de la fête de l'école.

M. Sansault remercie Patrice et Dimitri (employés communaux) pour leur écoute, leurs conseils et leurs aides techniques. Une réunion, le 14 juin, avec M. Proust, M. Brelay, M. Forster, Mme Le Moigne, Mme Crouzet a permis de préparer l'organisation générale et de lister les besoins matériels pour cette manifestation.

La classe de CM2 de M. Barbareau (avec une classe de 6ème du Collège de Prahecq) a participé cette année, au projet ECORCE. C'est un dispositif d'éducation à la biodiversité (conçu conjointement par le Conseil départemental - Zoodyssée - et l'Education Nationale), qui propose aux élèves élémentaires et de 6<sup>èmes</sup> d'expérimenter, ensemble, diverses problématiques environnementales : « Le maintien d'une diversité de plantes sauvages aux alentours et dans le potager favorise-t-il la qualité et la quantité de sa production alimentaire ? »

La 2<sup>ème</sup> intervention a eu lieu le jeudi 29 mars, au CPIE de Coutières.

La 3<sup>ème</sup>, était à Mougou, le jeudi 5 avril, avec Katia Jacquel (de l'Association Les jardins d'Isis), pour découvrir les plantes sauvages autour de l'école.

Le lundi 28 mai, lors de l'intervention de Julien Grigorciuk du Syndicat des eaux du Vivier, 2 ateliers ont été mis en place :

- un atelier pour constituer un herbier pour découvrir 3 plantes sauvages (plantain, ortie, lierre terrestre...)
- un atelier « cuisine » avec ces 3 plantes (soupe...)

Des bandes de terre ont été préparées (jardin maison communale, à proximité de l'école). Des plantations ont été effectuées pour tester les hypothèses.

Un poster de présentation de l'action a été finalisé. Une Journée finale a eu lieu le vendredi 8 juin, à Zoodyssée, avec toutes les classes participantes (24 classes de CM2 et 24 classes de 6<sup>ème</sup>).

Toutes les classes de « élémentaire » ont participé aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, 6 classes sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Ils se sont produits devant les parents d'élèves, venus très nombreux à chaque séance (environ 400 personnes) :

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 22 mai, pour les CM1 et les CM2, avec 2 classes de Fressines, 1 classe des Fosses et une classe de Secondigné sur Belle
- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 5 juin, pour les CP et les CP/CE1 avec 2 classes de Fressines et 2 classes de Brioux
- à la salle des fêtes de Celles, le jeudi 7 juin, pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1, avec 2 classes de Beaussais, 1 classe de Vitré et une classe de Charzay

Les 2 classes de MS/GS ont assisté, le mardi 29 mai, à Aiffres, à un spectacle de la Compagnie Sing Song, « Uni, Unel ».

Les 4 classes de l'école « maternelle » ont un projet « autour du jardin » en lien avec la ferme de la Mantellerie. Le 4 mai, les 2 classes de -3ans/PS et PS ont visité la ferme et ont participé à des activités autour du jardin et des animaux. Le 18 juin, les 2 classes de MS/GS retourneront à St-Pompain ; c'est la 2<sup>ème</sup> visite, après celle du 28 novembre.

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- le mardi 27 mars, les classes de CM1 et de CM2 ont participé à Lezay, à une rencontre « escrime » organisée par le Comité départemental USEP

- les 6 classes « élémentaires » ont participé à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » avaient également à un atelier « boussole » :

- le mardi 27 mars, pour les CP et les CP/CE1
- le vendredi 6 avril, pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, CM2

- tournoi de futsal (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 4 avril : 14 enfants (seulement) de Mougou étaient présents (2 équipes). L'équipe 1 a remporté le tournoi des « experts » et l'équipe 2 a terminé à la 2<sup>ème</sup> place du tournoi des « confirmés »

- les 3 classes de cycle 2 ont participé à une rencontre « raid multi-activités » (sarbacane, tir à l'arc, fil d'ariane, biathlon, toile d'araignée, frisbee/golf, trottinettes...), le vendredi 6 avril pour les CP et les CP/CE1, à Chauray), et le 27 avril pour les CE1/CE2 à Fressines

- les 3 classes CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé à une journée, Scolarugby, organisée par le Comité USEP départemental : le jeudi 3 mai, à Mougou (avec une classe de St-Romans)

- le vendredi 25 mai, les MS/GS2 ont participé au Printemps des Maternelles, à Celles : lancers, kinball, fil d'ariane, toile d'araignée...

- tous les « CM1 » et les « CM2, ont participé à un camp USEP, malgré des conditions météorologiques très incertaines, au Plan d'eau du Lambon (du 4 au 6 juin). Le déplacement s'est effectué en vélo. La participation demandée par

l'USEP sera de 50 € par personne, pour les 3 jours. L'Association sportive et l'APE ont pris en charge 10 € par élève et les 50€ pour tous les accompagnateurs. 40 € étaient donc à la charge des familles. Les enseignants remercient tous les parents accompagnateurs pour la qualité de l'encadrement.

- les MS/GS1 ont participé également, au Printemps des Maternelles, le jeudi 7 juin, au Parc de l'Abbaye de Celles
- 3 classes de l'école, les CP, les CP/CE1 et les CE1/CE2 ont participé au P'tit Tour USEP 2018, organisé par le Comité USEP départemental, le jeudi 7 juin, à Mougou
- la classe de MS/GS2 aura une rencontre, à Mougou, le mardi 26 juin, avec une classe de Celles et une classe de Périgné
- la classe de MS/GS1 aura une rencontre, à Mougou avec une classe de Fressines, le lundi 2 juillet

D'autre part, tous les CM1 et les CM2 participeront le mardi 3 juillet, à une journée multi-activités, au Plan d'eau du Lambon.

## **5 Bilans financiers**

### **a – Subventions municipales**

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité, pour l'année 2018 :

- la subvention pour les fournitures est de 52 € par enfant, soit pour les 242 élèves (au 1<sup>er</sup> janvier 2018) la somme de 12 584 €.
- 350 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école
- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs
- deux subventions supplémentaires seront versées : 656,70 € à l'USEP (3,30 € par élève adhérent) et 300 € à la CUMAV (30 € par classe)

### **b – Projet d'école 2017/2018 (documents joints)**

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2017/2018 (au 14 juin 2018). Ils se montent à 3 684,63 € pour la « maternelle » et à 17 587,15 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale était de 3 595 € (350 € par classe et 95 € du CCAS), celle de l'APE de 6 400 € (1 000 € « maternelle » + 5 400 € « élémentaire »), celle de l'Association sportive sera de 5 843,33 € (1 284,63 € « maternelle » et 4 558,70 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

### **c – Association sportive de l'école de Mougou (document joint)**

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2017/2018 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il y aura encore d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire. Au 14 juin, les dépenses sont de 33 872,74€ (pour 32 869,76 € de recettes). A ce jour, il reste sur le compte 3 729,63 € au total (821,53 € pour « la maternelle » et 2 908,10 € pour « l'élémentaire »).

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2018, en une seule fois : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants (pour l'ensemble de l'école « maternelle » et « élémentaire »).

## **6 Remerciements**

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de très bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou-Thorigné pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens financiers octroyés
- l'Association des parents d'Élèves pour la création et l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions accordées pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et tous ceux qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu. Certains parents accompagnent les classes alors qu'ils n'ont pas d'enfant concerné : un grand merci à eux !
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année scolaire, pour aider les enseignants.

## **7 Projet d'école 2018/2021**

M. Sansault présente le nouveau projet 2018/2021 élaboré cette année, en conseil des maîtres. Il est commun à l'école « maternelle » et à l'école « élémentaire. Celui-ci s'articule autour de 3 ambitions, comme tous les projets d'école et d'établissement de l'académie :

- Ambition n°1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition n°2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ambition n°3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Un diagnostic initial a été réalisé à partir de l'analyse du contexte, des données, des indicateurs et du bilan du projet d'école 2013/2018. Pour chaque ambition, les réussites de l'école et les domaines pour lesquels l'équipe devait se mobiliser ont été dégagés.

### **Ambition n°1 : Construire des apprentissages durables**

	<b>Réussites de l'école</b>	<b>Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser</b>
<b>Analyse concernant les</b>	Lecture oralisée : bonne maîtrise du code Connaissance du nombre, techniques opératoires Ouverture culturelle	Lexique, vocabulaire : compréhension Calcul mental, calcul en ligne Travail sur l'oral : structuration, compréhension

<b>résultats des élèves</b>	EPS (USEP, classes de découvertes...) Prise de parole Utilisation et maîtrise des outils scolaires Travail en équipe Mise en place des TICE Bons résultats aux évaluations CP	Productions d'écrits : récits, suites, nouvelles... Réinvestissement des connaissances
<b>Analyse concernant le fonctionnement de l'équipe au sein de l'école et avec le collège</b>	Liaison GS/CP Décloisonnement Echanges de service Projets communs au sein de l'école Equipe stable	Liaison avec le collègue Elaboration et appropriation des grilles de progressivité communes par cycle Mettre en place plus de temps de travail en conseils de cycle
<b>Analyse concernant les relations avec les partenaires</b>	Confiance des parents dans les enseignements, dans l'organisation de l'école Très forte mobilisation des parents pour les rencontres parents/enseignants	

Pour cette ambition, différentes actions, à partir des objectifs opérationnels sont prévues pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Mettre l'enseignement du langage oral et à l'écrit au centre de tous les apprentissages
  - o Ecoute, compréhension fine (cycle1)
  - o Enrichissement et appropriation de la langue orale (cycle 1)
- Mettre en œuvre une réflexion collective sur la progression des apprentissages de la maternelle au cycle 3
  - o Mettre en place de véritables outils de cycle et se les approprier (les 3 cycles)
- Renforcer le partage des pratiques pédagogiques et faire vivre les parcours éducatifs, la pratique sportive
  - o Poursuivre les liaisons inter-cycles et améliorer les liaisons inter-degrés (les 3 cycles)
- Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs
  - o Calcul mental et calcul en ligne (cycles 2 et 3)
  - o Productions d'écrits (cycle 3)
  - o Réinvestissement des connaissances (cycle 3)

#### **Ambition n°2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours**

	<b>Réussites de l'école</b>	<b>Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser</b>
<b>Analyse concernant les résultats des élèves</b>	Peu d'élèves en grande difficulté Peu de reconnaissance de handicap Bénéfices des APC pour le cycle 2 : petits groupes, compétences ciblées	Piste d'aide pour mieux gérer les élèves en grande difficulté (cycle 3) = formation ?
<b>Analyse concernant le fonctionnement de l'équipe au sein de l'école et avec le collège</b>	Mise en place de parcours différenciés, d'aménagement, d'accompagnement Suivi des élèves tout au long de la scolarité	Rédaction systématique des PPRE Mettre en place plus de temps de travail en conseils de cycle Parcours citoyen
<b>Analyse concernant les relations avec les partenaires</b>	Mise en place d'accompagnement des familles Confiance des familles dans les aides mises en place : PPRE, parcours différencié, différenciation	

Pour cette ambition, différentes actions, à partir des objectifs opérationnels sont prévues pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école et
  - o Assurer un climat scolaire serein dans la classe, dans l'école (cycle1)
  - o Mise en place du parcours citoyen (cycles 2 et 3)
- Garantir le respect de l'égalité garçons/filles
  - o Travail sur l'égalité des droits des filles et des garçons (les 3 cycles)
- Prendre en compte la diversité des élèves
  - o Rédaction systématique des PPRE (cycles 2 et 3)
- Participer à des actions hors de l'école, ou dans l'école avec des associations ou institutions extérieures
  - o Poursuivre l'ouverture culturelle (les 3 cycles)

#### **Ambition n°3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance**

	<b>Réussites de l'école</b>	<b>Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser</b>
<b>Analyse concernant les résultats des élèves</b>	Climat d'école favorable	Mise en place de tutorat
<b>Analyse concernant le fonctionnement de l'équipe au sein de l'école et avec le collège</b>	Equipe stable	Liaison avec le Collège (temps de travail dédié) Mise en place de délégués

<p><b>Analyse concernant les relations avec les partenaires</b></p>	<p>Communication importante envers les familles Connaissance des grands projets fédérateurs de l'école Reconnaissance des parents Forte mobilisation des partenaires pour les projets culturels et sportifs</p>	<p>Trombinoscope Site Internet Maintien de la participation des partenaires de l'école</p>
---	---	--

Pour cette ambition, différentes actions, à partir des objectifs opérationnels sont prévues pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Accueillir les élèves et le personnel
  - o Réalisation d'un trombinoscope (par site)
- Etre à l'écoute des élèves et impliquer les élèves dans la vie de l'école
  - o Mettre en place des délégués de classe

## **8 Les rythmes scolaires**

### **a – Les APS**

Cette année, 26 animateurs ont encadré régulièrement les activités : 8 à l'école « maternelle » et 18 à l'école « élémentaire ».

Marielle Mesmin, la coordinatrice a pu assurer la plupart des remplacements lorsque quelqu'un était absent.

M. Sansault remercie tous les animateurs... Pour permettre aux enfants de garder la motivation, il faudrait renouveler un certain nombre d'activités.

### **b – Le rythme scolaire, la garderie à la rentrée**

A la rentrée du lundi 3 septembre 2018, l'école de Mougou fonctionnera sur le même modèle que cette année. Il y aura classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45) et le mercredi de 9h à 12h.

Les horaires de garderie ne changent pas ; de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h. Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

## **9 Préparation de la rentrée 2018**

### **a – Occupation des locaux pendant l'été**

A ce jour, il n'y a pas eu de rencontre avec les Responsables du Centre et la Municipalité pour évoquer l'organisation du Centre cet été. Mais celle des années passées devrait être reconduite, pour la période du samedi 7 juillet au vendredi 24 août :

- à l'école « maternelle », le centre devrait utiliser la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM
- à l'école « élémentaire », le hall, la salle « informatique » ainsi que les classes de Mme Bigard, de Mme Barand, de M. Sansault, la salle arts visuels, la bibliothèque.

### **b – Nettoyage des locaux et rentrée des enseignants**

Les activités du Centre se termineront donc le vendredi 24 août. C'est le personnel communal qui doit à nouveau assurer le grand ménage sur les 2 sites. Une réunion est programmée le 20 juin, avec M. Forster, pour préparer l'organisation.

Les enseignants notamment à « l'élémentaire », souhaitent pouvoir récupérer leur classe, au plus tard le mardi 28 août, après-midi. Le conseil des maîtres de rentrée est prévu le jeudi 30 août, au matin.

### **c – Nominations des enseignants**

A la suite des deux « mouvements » d'enseignants, M. Sansault, M. Arcade, Mme Debreuil et M. Godet quittent l'école.

Mme Bigard devrait devenir Directrice de l'Ecole, à la rentrée (sous réserve de l'accord de Mme Lambin et du DASEN). M. Arnault (maître formateur), M. Murzeau (maître formateur), Mme Belleme sont nommés à l'école. Mme Neau et Mme Maximenko restent à l'école mais changent de poste :

- Mme Neau assurera la décharge de direction à mi-temps (lundi, mardi et 1 mercredi sur 2) ainsi que le remplacement de Mme Viry-Troger, tous les jeudis.
- Mme Maximenko remplacera :
  - M. Arnault le vendredi matin et le mardi
  - M. Murzeau le vendredi après-midi et le lundi
- Mme Belleme remplacera M. Barbareau le mercredi et le vendredi

Au dernier « mouvement » du jeudi 5 juillet, un nouvel enseignant sera nommé et aura la classe de MS/GS2.

### **d – Effectifs et répartitions des classes**

La composition des classes ne sera affichée que le jeudi 30 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre, à 9h. La rentrée des « -3ans » et des PS se fera de manière échelonnée : lundi 3, lundi 10 et lundi 17 septembre. Les parents de l'école « maternelle » seront invités à une réunion de rentrée, le lundi 3 septembre, à 20h.

Les effectifs seront stables à la rentrée prochaine. Au 14 juin 2018, les effectifs sont les suivants : 8 « -3ans », 25 PS, 35 MS, 21 GS, 30 CP, 36 CE1, 24 CE2, 35 CM1 et 32 CM2. L'effectif total est de 246 élèves. La moyenne par classe sera de 24,6 élèves. *Pour rappel, les « -3ans » ne sont pas pris en compte dans les effectifs par la DSDEN.*

Les répartitions des 10 classes pourraient donc être les suivantes (pour rappel, en fonction des inscriptions ou des départs pendant l'été, des modifications sont possibles) :

### « Maternelle »

- classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 19 élèves (8 « -3ans » + 11 PS)
- classe de PS/MS (Mme Fournier) : 22 élèves (14 PS et 8 MS)
- classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – Mme Neau) : 24 élèves (13 MS et 11 GS)
- classe de MS/GS2 (????) : 24 élèves (13 MS et 11 GS)

Pour un total de 89 élèves à l'école « maternelle » (moyenne de 22,2 élèves par classe)

### « Élémentaire » :

- classe de CP (Mme Bigard/Mme Neau) : 25 élèves
- classe de CP/CE1 (M. Gallard) : 23 élèves (5 CP et 18 CE1)
- classe de CE1/CE2 (M. Murzeau/Mme Maximenko) : 25 élèves (18 CE1 + 10 CE2)
- classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 26 élèves (14 CE2 + 12 CM1)
- classe de CM1 (M. Arnault/Mme Maximenko) : 28 élèves (23 CM1 + 5 CM2)
- classe de CM2 (M. Barbareau/Mme Belleme) : 27 élèves

Pour un total de 157 élèves à l'école « élémentaire » (moyenne de 26,1 élèves par classe)

### e – Questions des Représentants :

- Les Représentants s'inquiètent de la qualité des repas. M. Sansault répond que :
  - o les repas et les préparations sont très inégaux
  - o même s'ils sont réactifs, il y a souvent des erreurs dans la livraison
  - o certains repas demandent beaucoup de travail aux employées (préparation, découpe...)
  - o les réunions régulières par période avec les responsables de Convivio et le personnel communal ne servent à rien puisqu'il n'est pas tenu compte des remarques

Mme Parant complète en disant que le contrat avec Convivio se termine au 31 décembre 2018. La Municipalité réfléchit à d'autres fonctionnements possibles mais la mise en place ne pourrait pas se faire au 1<sup>er</sup> janvier 2019... A suivre !

- Ils font remarquer que le soir, il peut y avoir 2 personnes à la garderie, à l'école « maternelle » pour 40 enfants. M. Proust précise qu'il va étudier avec M. Forster un renforcement de l'encadrement de 17 h à 17h30.
- Ils demandent s'il est possible que la cour soit balayée, à l'école « maternelle », car le sable fait glisser les enfants : la balayeuse pourrait être programmée à chaque période (au moment des vacances scolaires).
- Ils demandent également s'il est possible de regrouper les factures avec une seule enveloppe par foyer. M. Forster va étudier le sujet.
- Qu'en est-il de l'harmonisation des tarifs scolaires ? Mme Parant annonce que ce travail est très complexe en raison de la disparité des modes de calculs (quotient familial, forfait...). Il ne sera pas possible de mettre en œuvre une tarification unique dès le mois de septembre 2018. Des propositions vont être faites pour le 1 janvier 2019. Seuls, les tarifs du transport scolaire seront harmonisés dès la rentrée scolaire.

### f – Divers

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de chaque cycle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Directeur de l'École  
M. SANSULT



**Bilan financier « projet d'école » : *maternelle*****RESSOURCES**

<b><u>Municipalité de Mougou-Thorigné</u></b>	<b>1 400,00</b>
<b><u>Association des Parents d'Élèves</u></b>	<b>1 000,00</b>
<b><u>Association sportive de l'école</u></b>	<b>1 284,63</b>

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>3 684,63</b>
---------------------	-----------------

**DÉPENSES**

<b><u>Projet « A la rencontre des artistes » - MS/GS2</u></b>	<b>456,20</b>
- Rencontre avec l'artiste, visite Musée, atelier : 236,20 €	
- Transport : 220 €	
<b><u>Projet « Ferme de la Mantellerie » – MS/GS1 et MS/GS2</u></b>	<b>1 424,02</b>
- Entrées et ateliers : 425 € (nov) + 439 € (juin)	
- Transports : 280,01 € x 2 = 560,02 €	
<b><u>Projet « Ferme de la Mantellerie » – -3ans/PS et PS</u></b>	<b>670,01</b>
- Entrées et ateliers : 390 € (mai)	
- Transport : 280,01 €	
<b><u>Sorties culturelles – toute l'école</u></b>	<b>821,40</b>
- Maternelle et cinéma (220 € transport + 114,40 € entrées)	
- Festival de Cinéma jeune Public (220 € transport + 267 € entrées = 487 €)	
<b><u>Sortie culturelle – MS/GS1, MS/GS2 (mai)</u></b>	<b>313,00</b>
- Spectacle « Uni, Unel » de la Compagnie Sing song (188 € entrées + 125 € transport)	

<b>TOTAL (en €)</b>	<b>3 684,63</b>
---------------------	-----------------

# Bilan financier « projet d'école » : « élémentaire »

## RESSOURCES

<b>Municipalité de Mougou-Thorigné</b>	<b>2 195,00</b>
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 100 €	
- Subvention projet « hip-hop » : 1 000 €	
- CCAS : classe découverte CP : 95 €	
<b>Association des Parents d'Élèves</b>	<b>5 400,00</b>
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 200 €	
- Subvention camp USEP : 550 €	
- Subvention projet « hip-hop » : 3 650 €	
<b>Association sportive de l'école</b>	<b>4 558,70</b>
- Classe de découvertes « CP » : 777,34 €	
- Camp USEP « CM » : 400 €	
- Rencontres chorales : 480,58 €	
- Projet « hip-hop » : 2 450,78 €	
- Sorties : 450 €	
<b>Participation des familles</b>	<b>5 433,45</b>
- Classe de découvertes « CP », à Lathus : $33 \times 95 + 98,45 = 3233,45$ €	
- Camp USEP « CM », au Lambon : $40 \text{ €} \times 55 = 2 200$ €	
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>17 587,15</b>

## DÉPENSES

<b>Projets « USEP » (CM) + toute l'école</b>	<b>3 150,00</b>
- Camp USEP, au Lambon (CM1 et CM2 – juin 2018) : 50 € par enfant (55) et par accompagnateur (8)	
<b>Classe de découvertes (CP) – (janvier 2018)</b>	<b>6 405,79</b>
- centre « Lathus », transport ... :	
<b>Projet « hip-hop » – toute l'école – (de mars à juin 2018)</b>	<b>7 100,78</b>
- Compagnie EGO : 15 séances par classe : 6 999,50 €	
- frais « matériel » : 101,28 €	
<b>Projet « rencontres chorales » – toute l'école – (de janvier à juin 2018)</b>	<b>480,58</b>
- Inscriptions (270 €), transports (145 €), boissons (65,58 €)	
<b>Sorties diverses – CM1 et CM2 – (de janvier à juillet 2018)</b>	<b>450,00</b>
- Transports (Lambon CM1/CM2, Collège CM2, Celles CM2)	
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>17 587,15</b>

# Bilan financier 2017/2018 (au 14 juin 2018)

## « Association sportive de l'école de Mougou »

Solde au 1 septembre 2017 : 4 732,61 €  
 - « maternelle » : 1 626,00 € - « élémentaire » : 3 106,61 €

### Revenus

Subventions	<b>9 995,00 €</b>	Mairie (3 500 €), APE (6 400 €), CCAS (95 €)
Participation parents classes de découvertes	<b>5 423,35 €</b>	Camp USEP CM (2 200 €), Classe de découverte CP (3 223,35 €)
Recettes Marché de Noël	<b>7 265,85 €</b>	Voir bilan « marché »
Vente de photos	<b>5 687,00 €</b>	
Cotisations « parents »	<b>2 450,00 €</b>	
Vente de pommes	<b>1 789,00 €</b>	
Remboursement CUMAV	<b>129,60 €</b>	Remboursement frais « atelier » au Musée
Remboursement repas « Collège »	<b>90,00 €</b>	Repas des CM2 au Collège de Celles
Remboursement goûter USEP	<b>39,96 €</b>	Prise en charge goûter USEP 79

**TOTAL 32 869,76 €**

### Dépenses

Classes de découvertes	<b>9 555,79 €</b>	Camp USEP (3 150 €), Classe de découverte CP (6 405,79 €)
Projet « hip-hop »	<b>7 100,78 €</b>	Compagnie E.GO (6 999,50 €), Action (40,41 €), Leclerc (60,87 €)
Frais marché de Noël	<b>4 090,80 €</b>	Voir bilan « marché »
Photographe	<b>3 909,83 €</b>	Photos Blandin
Transports en car	<b>2 226,03 €</b>	Transports Sarrazin (1 646,02 € + 580,01 €)
Sorties « culturelles »	<b>1 823,40 €</b>	Cinémel (381,40 €), Earl Bichon (815 € + 439 €), MPT Aiffres (188 €)
Affiliations	<b>1 683,45 €</b>	USEP (1 537,45 €), CUMAV (64 €), Livreval (54 €), Incorruptibles (28 €)
Achat « pommes »	<b>1 134,50 €</b>	M. Dieumegard
Projets « CUMAV »	<b>701,38 €</b>	« A la rencontre des artistes » (365,80 €), « Rencontres chorales » (270 €), Intermarché (39,18 €), Géant (26,40€)
Fournitures	<b>447,92 €</b>	Intermarché (22,50 €), EB Distribution (40 €), Cdiscount (111,99 €), Leclerc (41,48 €), CARCED (16,45 €), Amazon (33,98 €), Pharmacie (6,50 €), Castorama (64,20 €), Delbard (47,64 €), APE Mougou (27 €), Action (19,96€), Villemorin (16,20 €)
Livres	<b>305,09 €</b>	Amazon (290,29 €), Le Matoulu (14,80 €)
Abonnements	<b>291,00 €</b>	JDE (84 €), DADA (58 €), Ecole des loisirs (149 €)
Ingrédients	<b>120,74 €</b>	Intermarché (29,74 €), Super U (14 €), Leclerc (30,69 €), Distribution SAS (14,14 €), SPAR (32,17 €)
Assurances établissements	<b>120,17 €</b>	MAIF (69,50 €), MAE (50,67 €)
Timbres	<b>112,50 €</b>	La Poste
Matériel informatique, audio-visuel	<b>99,89 €</b>	Leclerc (39,90 €), Kapersky (29,99 €)
Repas au Collège	<b>94,50 €</b>	Collège de Celles
Accueil classes	<b>53,13 €</b>	Intermarché (22,13 €), Leclerc (31 €)
Frais bancaires	<b>1,86 €</b>	

**TOTAL 33 872,74 €**

**Bilan de l'année : - 1 002,98 €**

**Solde au 14 juin 2018 : 3 729,63 €**

- « maternelle » : 821,53 € - « élémentaire » : 2 908,10 €

Les sommes des nombres en rouge n'ont pas été versées ou payées.